

ABONNEMENTS ANNUELS (NON VALABLES SUR LES STATIO-MINUTES)

DÉLIVRÉS EN LIGNE SUR L'APPLICATION « GAREZVOUS.FR »

► Paiement par carte bancaire. Assistance technique possible à l'Hôtel de Ville (règlement sur place par carte ou chèque bancaire ou en numéraire). Validité de l'abonnement : 12 mois à partir de la date d'achat. À noter : les abonnements alloués aux professionnels doivent faire l'objet d'un usage exclusif dans le cadre de l'activité professionnelle sous peine de révocation immédiate de l'abonnement.

► Abonnement « toutes zones » (valable dans les zones rouge et verte) pour les propriétaires et résidents de la commune (principales ou secondaires) sur présentation des justificatifs (taxe foncière, taxe d'habitation). **80 € par an et par véhicule**

► Abonnement « artisans Touquettois » (valable dans les zones rouge et verte) délivrée sur présentation de la carte grise et de l'extrait D1 de l'année. **80 € par an et par véhicule**

► Abonnement « professionnels des services à domicile Touquettois » (valable dans les zones rouge et verte) délivrée sur présentation de la carte grise, l'extrait Kbis de l'année et d'un document officiel comportant le code APE de la société. **80 € par an et par véhicule**

► Abonnement « artisans non Touquettois » (valable dans les zones rouge et verte) délivrée sur présentation de la carte grise et de l'extrait D1 de l'année. **250 € par an et par véhicule**

► Abonnement « professionnels des services à domicile non Touquettois » (valable dans les zones rouge et verte) délivrée sur présentation de la carte grise, l'extrait Kbis de l'année et d'un document officiel comportant le code APE de la société. **250 € par an et par véhicule**

► Abonnement « Zone verte » pour les résidents ou non de la commune (sur présentation de la carte grise du véhicule). **60 € par an et par véhicule**

► Toute modification de l'abonnement (changement de véhicule, achat ou immobilisation temporaire, erreur d'enregistrement) fera l'objet d'une rectification sur GarezVous.fr

À PROPOS DU STATIONNEMENT PAYANT

► Vous êtes en zone blanche :

Stationnement gratuit toute l'année

► Vous êtes en zone rouge :

- Stationnement payant tous les jours de l'année
- Tarif : 2€ l'heure, les 7 premières heures, 16€ la huitième heure, 30€ le forfait post-stationnement

► Vous êtes en zone verte :

- Stationnement payant les week-ends, jours fériés, pont (vendredis 2, 9 et 30 mai, lundi 10 novembre), les vacances scolaires des zones B et C et du 1^{er} juillet au 31 août inclus.
- Gratuit durant l'opération « Si le Touquet m'était conté »
- Tarif : 1€ l'heure, les 7 premières heures, 18€ la huitième heure, 25€ le forfait post-stationnement
- Tarif séjour en zone verte uniquement : 25€ la journée de stationnement, GRATUIT le lendemain

À noter : le stationnement sur les parkings entre l'Aqualud et le Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert est gratuit les jours de marché de 9h à 14h30.

► Stationnement payant : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

► Paiement simplifié :

flowbird. mobile parking 

FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le dépassement du temps de stationnement payant ne donne plus lieu à une amende pénale. Le contrevenant doit régler une redevance forfaitaire appelée Forfait Post Stationnement (FPS). Si vous êtes redevables de ce forfait, il en sera déduit le montant déjà réglé pour votre stationnement.

- Forfait Post Stationnement en zone rouge = 30€
- Forfait Post Stationnement en zone verte = 25€

200 EMPLACEMENTS GRATUITS LIMITÉS DANS LE TEMPS

► Statio-minutes : 200 plots détectables (vidéocontrôlés)



● Stationnement gratuit et limité à une heure de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, une fois par jour et sur le même emplacement (2 h pour les emplacements à l'aéroport et au parking réservé aux utilisateurs de la salle Bascoulegue).



● Stationnement gratuit de 12h30 à 14h30 et de 19h à 9h.

● Stationnement gratuit et limité à 15 à 30 minutes, uniquement sur les dégagements prévus à cet effet pour les véhicules de tourisme.

Respectez bien le temps imparti ! Attention : les vignettes de stationnement et le paiement à l'horodateur ne vous donnent pas le droit de stationner en illimité sur ces emplacements.

► Le stationnement est gratuit aux détenteurs de la carte mobilité inclusion « stationnement », non seulement dans les emplacements qui leur sont spécialement réservés et qui font l'objet d'une matérialisation réglementaire mais également sur toutes les zones payantes. Inscription sur l'application GarezVous.fr.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

► Code de la route

Stationnez uniquement sur les emplacements délimités au sol dans les zones payantes ou non-payantes, mais JAMAIS sur les trottoirs, les espaces gazonnés ou à contre-sens de la circulation, sous peine de verbalisation.

► Civisme

Si un horodateur est en panne, n'en déduisez pas que le stationnement est gratuit ! Dirigez-vous vers l'horodateur le plus proche ou utilisez l'une des applications pour le paiement. Signalez la panne à nos agents de maintenance au 06 02 12 52 72.

► Camping-cars

Deux aires de service avec eau et électricité vous accueillent :

● Centre nautique de la baie de Canche : 16€ les 23 premières heures, 9€ la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse ; Parc équestre : 11€ les 23 premières heures, 14€ la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse. En dehors de ces deux aires, le stationnement est interdit partout ailleurs

● Montant du Forfait Post Stationnement : 25€

● Utilisation des bornes énergies : 2€

► Autocars

● Parking gratuit et obligatoire à l'aéroport. Dépose-minute sur le front de mer.

ATTENTION



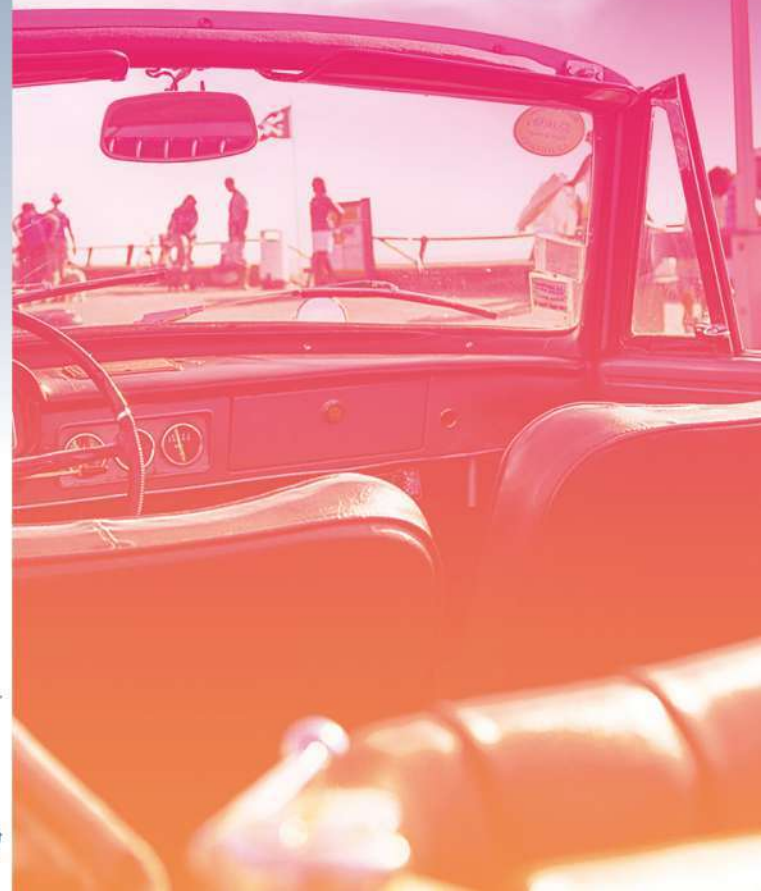
Le stationnement ininterrompu de tout véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 72 heures consécutives, est considéré comme abusif au titre de l'Article R417-12 du code de la Route sur l'ensemble du territoire communal.

PAPIER À RECYCLER 

STATIONNER AU TOUQUET, C'EST FACILE!

Parking in Le Touquet made easy !

édition 2025



Crédit photo : couverture - Service communication de la ville de Touquet et de la Manche Bertrand Lambert - Tél. 03 20 39 58 45 - Éditeur : IMAGÉ COMMUNICATION - Conception : IMAGÉ COMMUNICATION - Imprimé sur papier recyclé - 100% papier recyclé - 100% papier recyclé - 100% papier recyclé

CIRCUIT DES NAVETTES

MER & FORÊT

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 Collège | 20 Camping Stoneham |
| 2 ILN | 21 Giratoire Atlantique |
| 3 Armand Durand | 22 Atlantique |
| 4 Hippotel | 23 Plage |
| 5 Cimetière | 24 Poste |
| 6 Pagnol-Canche | 25 Mairie - Église |
| 7 Hôtel Best Western | 26 Square Robert Lassus |
| 8 Base Nord | 27 Giratoire Quentovic |
| 9 Thierry Sabine | 28 Maison |
| 10 Centre Social | 29 des Associations |
| 11 Maison | 30 Centre Social |
| 12 des Associations | 31 Thierry Sabine |
| 13 Giratoire Quentovic | 32 Base Nord |
| 14 Square Robert Lassus | 33 Pagnol-Canche |
| 15 Mairie-Église | 34 Hôtel Best Western |
| 16 Marché | 35 Cimetière |
| 17 Plage | 36 Hippotel |
| 18 Thalasso | 37 Armand Durand |
| 19 Atlantique | 38 ILN |
| 20 Giratoire Atlantique | 39 Collège |
| 21 Camping Stoneham | |

La navette **Mer & Forêt** circule les week-ends, les jours fériés, le jeudi matin et tous les jours pendant les vacances scolaires (zone B et C) Sous réserve de modification.

LE CADDY EXPRESS

Le Touquet-Paris-Plage met à votre disposition une navette pouvant accueillir jusqu'à huit passagers. Infos et réservations à l'Office de tourisme ou en ligne sur lecaddyexpress.com.

Trajet Gare Étapes -> Le Touquet La dépose se fait dans les principaux hôtels ou au plus proche de votre lieu de résidence, selon les trajets et le respect des horaires de tournées.

Trajet Le Touquet -> Gare Étapes Quatre points d'arrêt ont été définis où vous devez attendre la navette : 1 Thalassothérapie avenue Louise Bobet, 2 Maison des associations avenue Quentovic, 3 Église/Hôtel de ville boulevard Daloz, 4 Palais des Congrès avenue Louis Aboudaram



GARE ÉTAPLES <-> LE TOUQUET

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1 Gare SNCF (Étapes)* | 8 Av. de l'Hippodrome |
| 2 Pont Rose (Étapes)* | 9 Quentovic |
| 3 Fontaine Médicis (Cucq)* | 10 Square Robert Lassus |
| 4 Av. de Lattre de Tassigny | 11 Mairie - Église |
| 5 Musée | 12 Thalasso |
| 6 Aéroport - Collège | 13 Mayvillage |
| 7 Av. J.-L. Sanguet | |
- * (numérotation hors plan)

La navette **Gare Étapes-Le Touquet** circule les week-ends, les jours fériés (horaires du dimanche) et tous les jours pendant les vacances scolaires (zone B et C). Sous réserve de modification.

PLAN DE STATIONNEMENT - 2025

Parking zones in Le Touquet



**LE TOUQUET
PARIS-PLAGE**
Nature & Elegance

**PLUS DE 8000 PLACES
DE STATIONNEMENT
AU CŒUR DE VILLE**
*More than 8000 parking spaces
available in the town centre*



VOTRE SHOPPING EN TOUTE SÉRÉNITÉ

STRESS-FREE PARKING NEAR THE SHOPS

- STATIO-MINUTES : PLOTS DÉTECTABLES** (vidéosurveillés) gratuits mais limités à une heure de stationnement.
Free parking for up to one hour (no returns)
- STATIO-MINUTES** (vidéosurveillés) gratuits mais limités de 15 à 30 minutes. *Free 15 or 30 minute parking (no returns)*
- PARKINGS DE LA PLAGE** PARKING ON THE SEAFRONT
▶ stationnement gratuit les jours de marchés de 9h à 14h30
Free parking on market days from 9 am to 2:30 pm
- PARKINGS MOTOS** Motorbike parking
- TAXIS**
- AUTOCARS PARKING GRATUIT ET OBLIGATOIRE À L'AÉROPORT, DÉPOSE-MINUTE SUR LE FRONT DE MER**
Obligatory coach parking at airport (free). Drop-off zone on seafront
- 29 POINTS DE RECHARGEMENT POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**
Electric vehicle charging points

218 PLACES GRATUITES ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
présentes dans toute la ville. 218 disabled spaces throughout town

STATIONNEMENT PAYANT par ticket horodateur de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
PAY & DISPLAY PARKING 9am to 7pm (with 2 free hours from 12:30pm to 2:30pm)

ZONE	ROUGE Red	VERTE Green
PAYANT <i>Paid parking</i>	Tous les jours de l'année <i>Everyday</i>	Tous les week-ends, jours fériés, ponts (vendredis 2, 9 et 30 mai, lundi 10 novembre), les vacances scolaires des zones B et C et du 1 ^{er} juillet au 31 août inclus. Gratuit durant l'opération « Si le Touquet m'était conté » <i>Weekends, bank holidays, long weekends, July & August</i>
À L'HEURE <i>Hourly rate</i>	2€/h les 7 premières heures 16€ la huitième heure <i>2€/hour for the first 7 hours 16€/hour for the 8th hour</i>	1€/h les 7 premières heures 18€ la huitième heure 1€/hour for the first 7 hours 18€/hour for the 8th hour
TARIF SÉJOUR <i>48 hour parking</i>	—	25€ la première journée, gratuit le lendemain <i>25€ for the first 24 hours, free for next consecutive day</i>

145 PLACES GRATUITES

STATIONNEMENT GRATUIT
Free Parking

- ZONE BLANCHE** *White*
- Parking du parc équestre
- Parking avenue Sanguet

270 PLACES GRATUITES